

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation. Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter. Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires. Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné ci-après.

Date de dépôt du dossier complet	Identité du demandeur	N° d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	Identité du preneur en place	Identité des propriétaires	Motif de la demande	Date limite de recueil des candidatures en DDT
11/05/2022	KLEIN Cédric 34 route d'Elzange 57970 INGLANGE	57220015	BUDING S.05 p.7+8 ; S.05 p.7+8 ; S.07 p.26à30+36à48 ; S.08 p.7+62+65à67+71 ; S.09 p.6+7 ; S.10 p.88à92+125 ; S.11 p.57+134à137 ; S.13 p.18+19+31+36	11ha20a07	KLEIN Christian 34 route d'Elzange 57970 INGLANGE	KLEIN Christian WALLERICH André MICHEL Gilbert ZENNER Fernand à 57970 Inglange BOUR Chantal à 57320 Ebersviller FOCKS Mariette à 57920 Buding ANHYDRITE LORRAINE SERVAIS Angèle CONTER Denis à 57970 Koenigsmacker CONTER Laurent KINTZINGER Didier EICH Marguerite HAMENTIENNE Michel HOMBOURGER Edmond à 57970 Oudrenne HAMENTIEN Thérèse à 57920 Metzeresche HAMENTIEN Florian à 57440 Angevillers NENNIG Joseph à 57570 Gavisse WALLERICH Jean-Marc à Luxembourg HOMBOURGER Armand à 77200 TORCY Commune de et à 57920 Kédange-sur-Canner	Installation	23/06/2022
			ELZANGE S.07 p.129à136+139+141+142+144à146+189+191	3ha52a11				
			HOMBOURG-BUDANGE S.32 p.94	9ha85a83				
			INGLANGE S.08 p.33+48à52+54+55+58+59+61à65+67+70+71+74+82+84à97+101+102+104à108+113à116+164à169+172+174+177à180+182à184+186à190+192à195+197à204+206à220+222à227+229à233+240+241+243à246+271à276 ; S.09 p.82+83+283à285 ; S.12 p.105+106 ; S.23 p.2+3+7 ; S.24 p.5+94+95+107+111+113+116 ; S.26 p.53à56+60+130+132+134 ; S.27 p.28à33+44+46+55à59+95 ; S.29 p.23	69ha34a46				
			KEDANGE-SUR-CANNER S.13 p.6pp	5ha50a00				
			OUDRENNE S.04 p.1à5+14à17+125à142 ; S.17 p.112à120+123à137+141+146+147 ; S.18 p.1pp+7à10 ; S.48 p.160à167+169+171	8ha57a32				

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter à la **Direction Départementale des Territoires de la Moselle / SERAF-USIMEA - 17 Quai Paul Wiltzer - BP 31035 - 57036 METZ cedex 01** (tél : 03 87 34 82 72 - mail : ddt-controle-structures@moselle.gouv.fr) (formulaire disponible sur le site : <http://www.moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-Environnement/Agriculture/Foncier-et-structures/Le-controle-des-Structures> ou par **téléprocédure**).

Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes.

Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de la candidature.